

**l'école
française**

CONGRÈS MLF/OSUI 2018

une pédagogie laïque
pour un monde interculturel



Projet « **Moi et les autres** »

Faire vivre la laïcité à l'école

Cyril Naudin
Principal adjoint – Royan (17)
Ancien conseiller pédagogique



Circonscription de Royan





Rentrée 2013

« La pédagogie de la laïcité (...)
un élément central de la
refondation de l'École »

Livret laïcité

1 | La France est une République laïque, libre, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.

2 | La République laïque organise la séparation des religions et de l'État. L'État est neutre à l'égard des collectivités religieuses ou confessionnelles. Il n'y a pas de religion d'État.

•• LA RÉPUBLIQUE EST LAÏQUE ••

3 | La laïcité garantit la liberté de conscience à tous. Chacun est libre de croire ou de ne pas croire. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.

4 | La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant la liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous dans le souci de l'intérêt général.

5 | La République assure dans les établissements scolaires le respect de chacun de ses principes.

CHARTRE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

La Nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République.

6 | La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. Elle leur procure le haut privilège de leur propre conscience et de leurs propres convictions.

7 | La laïcité assure aux élèves l'accès à une culture commune et partagée.

8 | La laïcité permet l'exercice de la liberté d'expression des élèves dans la limite de son fonctionnement et de l'École comme de respect des valeurs républicaines et de pluralisme des convictions.

9 | La laïcité implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repose sur une culture du respect et de la complémentarité des sexes.

10 | Il appartient à tous les personnels de transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Il leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.

11 | Les personnels ont un devoir de stricte neutralité. Ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.

•• L'ÉCOLE EST LAÏQUE ••

12 | Les enseignements sont laïques. Ils visent à garantir aux élèves l'exercice le plus objectif possible de la diversité des valeurs de monde ainsi qu'à la précision des savoirs, mais ne visent à poser de questions ouvertement idéologiques ni pédagogiques. Aucun élève ne peut invoquer ses convictions religieuses ou politiques pour contester à un enseignant le droit de traiter une question au programme.

13 | Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'École de la République.

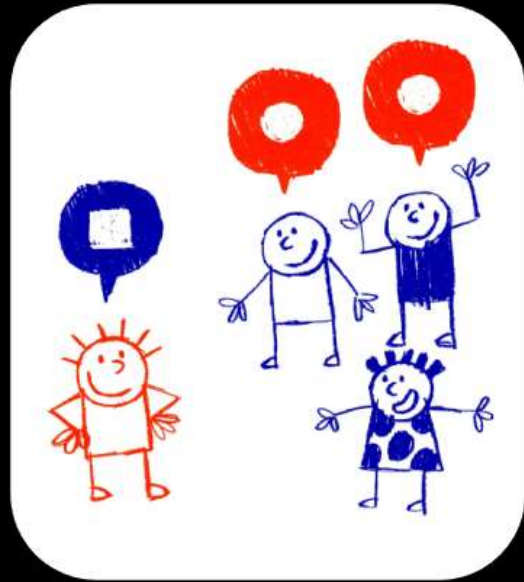
14 | Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des différents espaces, précisées dans le règlement intérieur, sont respectueuses de la laïcité. Le port de signes ou de tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.

15 | Par leurs réflexions et leurs activités, les élèves contribuent à faire vivre la laïcité au sein de leur établissement.





Rentrée 2014



Formation des enseignants

Impulsion pédagogique

Mise à disposition d'outils



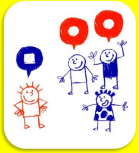
Former les enseignants



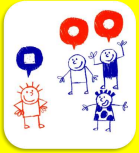
- clarifier le concept de laïcité
- rappeler la construction historique de la laïcité
- examiner des cas concrets



Poser la problématique



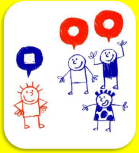
**La laïcité,
au cœur de l'actualité du
système éducatif.**



Extraits du module de Formation des enseignants



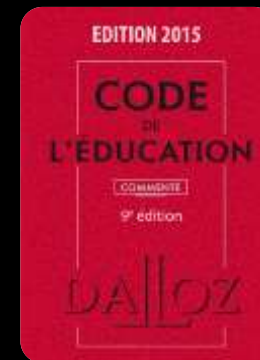
**La laïcité,
au cœur de nos missions.**



« Outre la transmission des connaissances, **la Nation fixe comme mission première à l'école de faire partager aux élèves les valeurs de la République.** Le service public de l'éducation fait acquérir à tous les élèves le respect de l'égalité des êtres humains, de la liberté de conscience et de la **laïcité.** (...) »

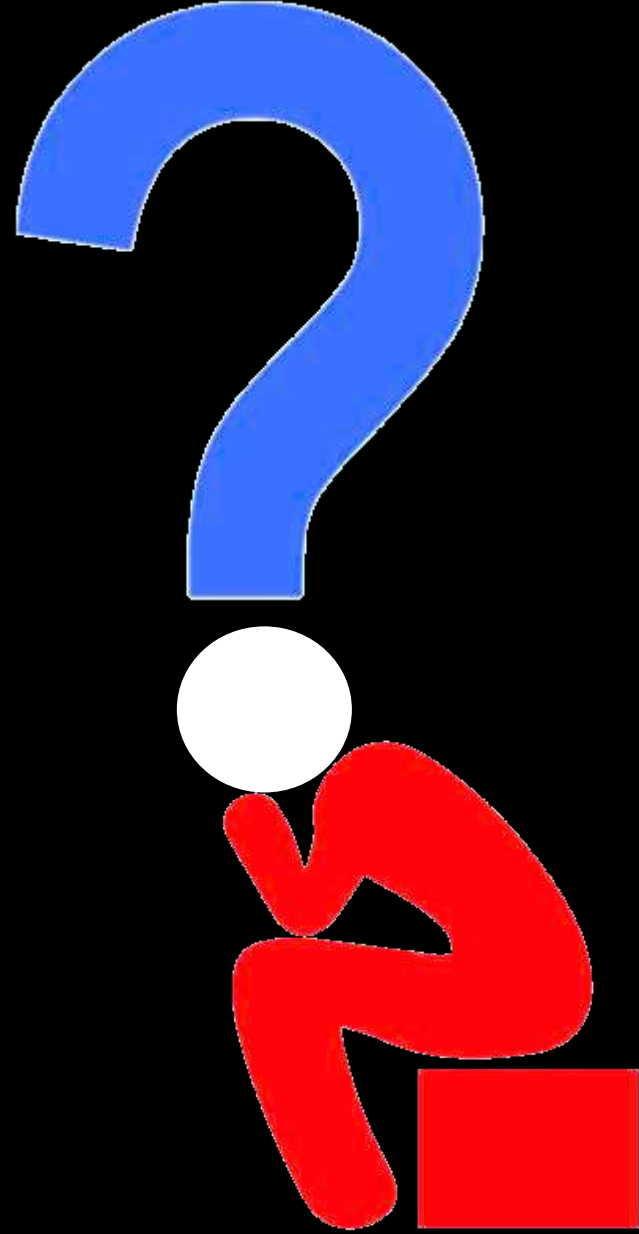
Dans l'exercice de leurs fonctions, **les personnels mettent en œuvre ces valeurs »**

Article L 111-1 du Code de l'éducation





C'est quoi, la laïcité





Un mot
très présent
dans le paysage
médiatique
et politique
français



Alors,
comment on
fait ?



**Définir la laïcité
comme principe juridique**



Extraits du module de Formation des enseignants

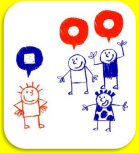


un principe juridique



Extraits du module de Formation des enseignants





Liberté

Égalité

Laïcité

Fraternité



CHARTRE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

4 | La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant **la liberté de chacun** avec **l'égalité et la fraternité de tous** dans le souci de l'intérêt général.



Extraits du module de Formation des enseignants



puf

#mollat



**Liberté de
conscience**

**Égalité et non-
discrimination**

Laïcité

**Séparation du
politique et du
religieux**

**Neutralité de
l'État**



Extraits du module de Formation des enseignants



une construction historique



26 aout 1789

Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen



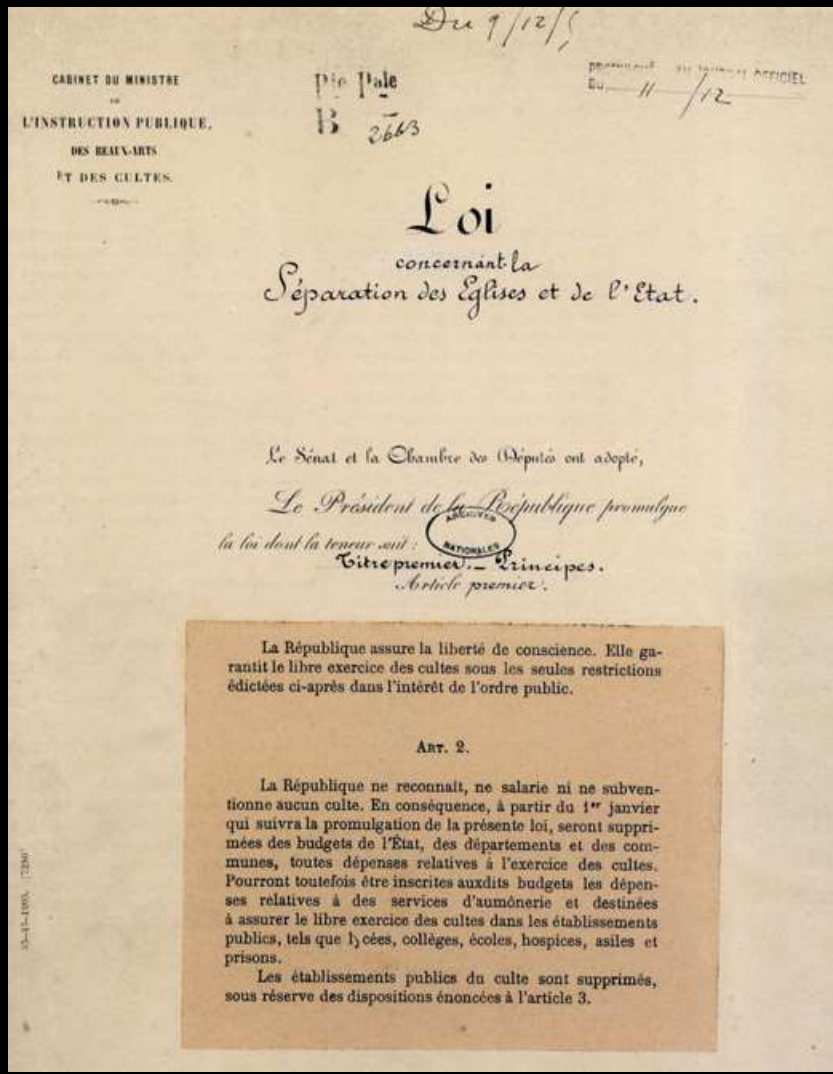
Article 10

Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi.



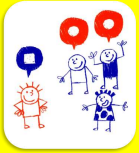
9 décembre 1905 Loi de séparation des églises et de l'État

Extraits du module de Formation des enseignants



Art. 1 :
Liberté de conscience
Seules restrictions :
intérêt de l'ordre public

Art. 2 :
La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte.



9 décembre 1905

Loi de séparation des églises et de l'État

Art. 2 :

Pourront toutefois être inscrites auxdits budgets [budgets de l'Etat, des départements et des communes] les dépenses relatives à des services d'aumônerie et destinées à assurer le libre exercice des cultes dans les établissements publics tels que lycées, collèges, écoles, hospices, asiles et prisons.



4 octobre 1958

Constitution de la Vème République



« La France est une **République indivisible, laïque, démocratique et sociale**. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. »

Article 1^{er}



15 mars 2004

Loi encadrant, en application du principe de laïcité, le port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles, collèges et lycées publics





Proposer des cas concrets
Etayer les réponses par des
références aux textes



Extraits du module de Formation des enseignants





1

*Un individu peut
manifeste sa foi
dans la rue.*

VRAI



CHARTRE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

3 | La laïcité garantit **la liberté de conscience** à tous. **Chacun est libre de croire ou de ne pas croire.** Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.



2

Un enseignant a le droit de porter un signe religieux discret.

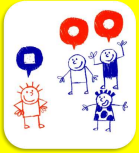
FAUX



CHARTRE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

Extraits du module de Formation des enseignants

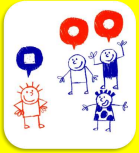
11 | Les personnels ont un **devoir de stricte neutralité** : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.



3

*Une mère d'élève
n'a pas le droit de siéger
au conseil d'école
avec un voile.*

FAUX



LIVRET LAÏCITÉ



Le principe est qu'en tant qu'usagers du service public de l'éducation, les parents d'élèves ne sont pas soumis à l'exigence de la neutralité religieuse.

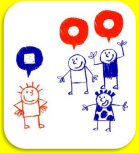
Toutefois, les chefs des établissements scolaires en charge de veiller au respect de l'ordre public au sein des établissements pourraient prescrire, sous le contrôle du juge administratif, l'encadrement du port de signes religieux ostensibles par les parents d'élèves à l'intérieur des établissements dès lors que les exigences du bon fonctionnement du service public de l'éducation ou de l'ordre public le justifieraient.



4

*Un intervenant extérieur
peut intervenir à l'école
en arborant un signe
religieux discret.*

VRAI



LIVRET LAÏCITÉ



Entre l'agent et l'utilisateur, la loi et la jurisprudence n'ont pas identifié de troisième catégorie de « collaborateurs » ou « participants » qui serait soumise en tant que telle à l'exigence de neutralité religieuse.

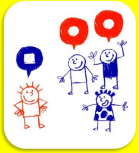
Un chef d'établissement ne peut apporter des restrictions à la liberté religieuse de ces intervenants que pour des raisons liées à l'ordre public et au bon fonctionnement du service.



5

Un père portant un signe religieux peut participer en tant qu'accompagnateur à une sortie scolaire.

VRAI



LIVRET LAÏCITÉ



Les parents accompagnant des sorties scolaires ne peuvent être considérés comme des agents auxiliaires du service public et soumis aux règles du service public. Dès lors, le principe est qu'en tant qu'utilisateur du service public de l'éducation, ils ne sont pas soumis à l'exigence de la neutralité religieuse.



6

*Un élève n'a pas le droit
de porter un signe
religieux discret.*

FAUX



CHARTRE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

8 | La laïcité permet l'exercice de **la liberté d'expression** des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.



7

*Un élève a le droit de
porter une kippa à
l'école.*

FAUX



CHARTRE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

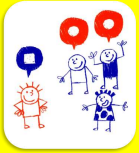
14 | Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des différents espaces, précisées dans le règlement intérieur, sont respectueuses de la laïcité. **Le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.**



8

*Un élève peut effectuer
ses prières
quotidiennes lors d'un
voyage scolaire.*

VRAI



LIVRET LAÏCITÉ



Sous réserve des dispositions spécifiques interdisant la manifestation ostensible de leur appartenance religieuse par le port de vêtements ou de tenues, la liberté de conscience reconnue aux élèves comporte pour eux le droit d'exprimer et de manifester leurs croyances religieuses à l'intérieur des établissements scolaires, dans le respect du pluralisme et de la liberté d'autrui.

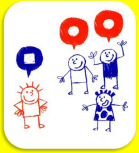
L'article L. 141-2 du Code de l'éducation rappelle d'ailleurs que l'État prend toutes les dispositions utiles pour assurer aux élèves de l'enseignement public la liberté des cultes et de l'instruction religieuse.



9

Une cantine doit proposer un menu alternatif à la viande de porc.

FAUX



LIVRET LAÏCITÉ



Le fait de prévoir des menus en raison de pratiques confessionnelles ne constitue ni un droit pour les usagers ni une obligation pour les collectivités.

Pour autant, des mesures pratiques et non spécifiques afin de faciliter le libre exercice des cultes peuvent être prises.

Par exemple, l'interdiction de consommer de la viande de porc peut ainsi être respectée en proposant un substitut en protéines.

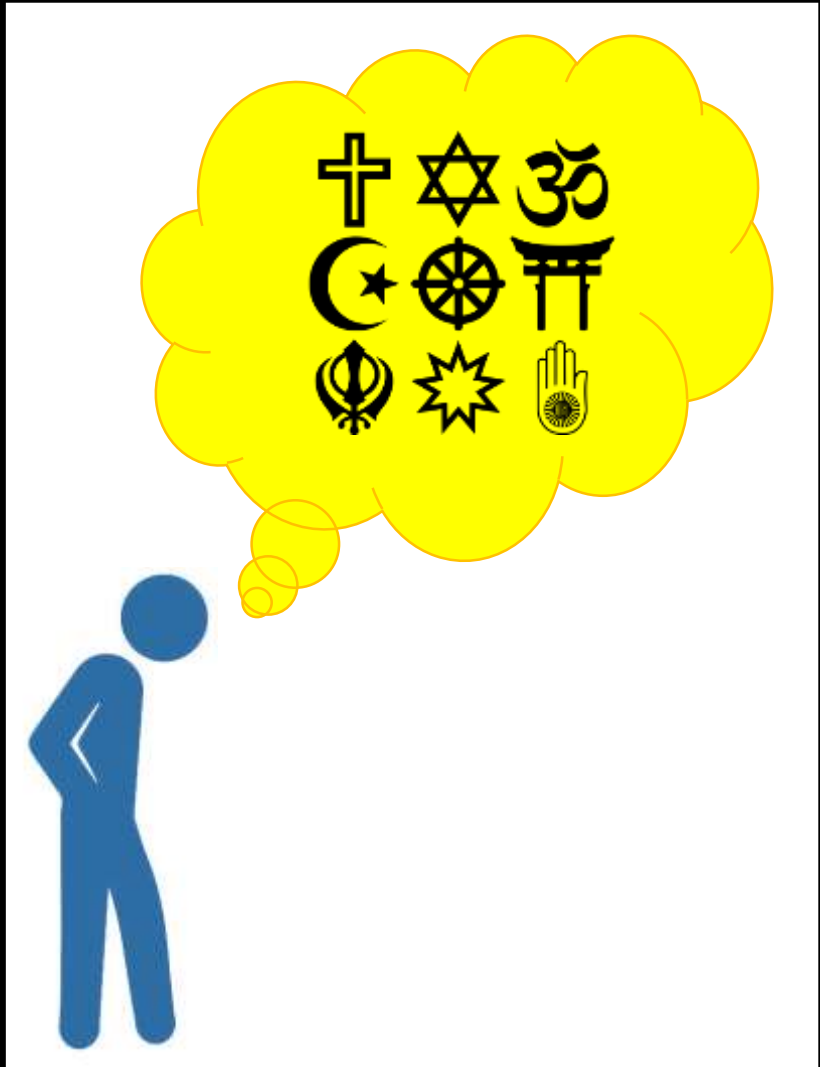
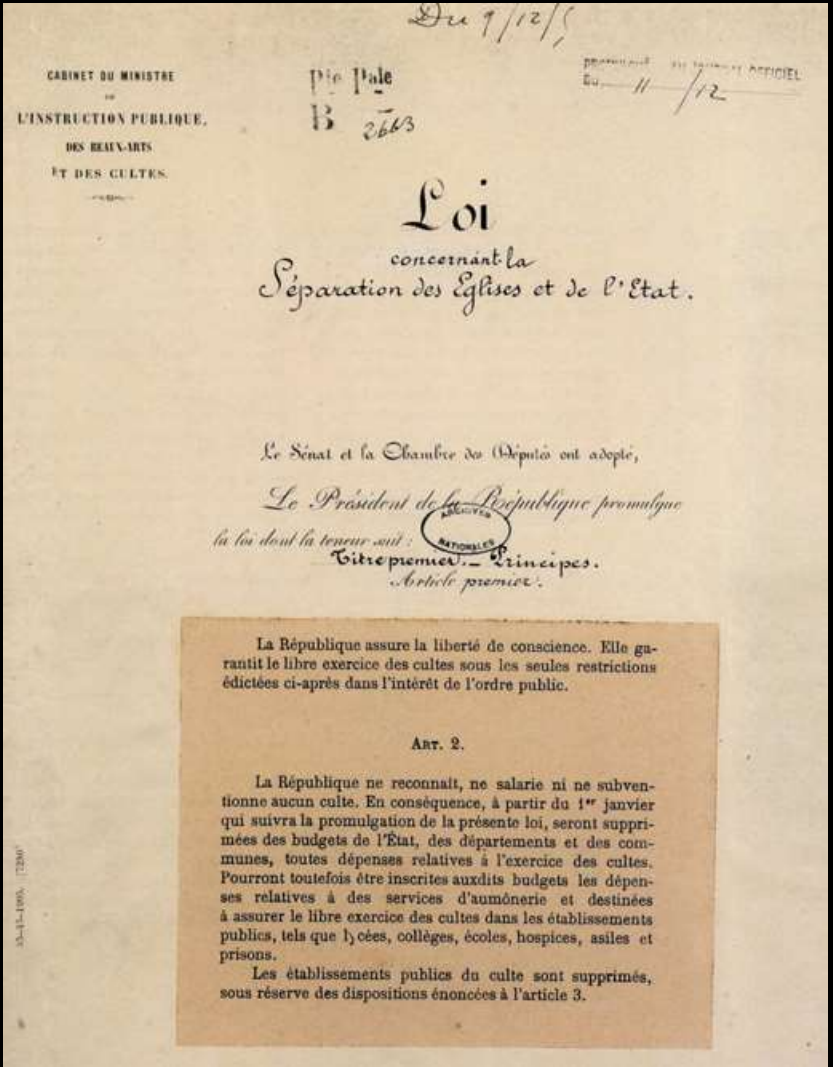
[Il s'agit ainsi de] permettre la liberté de conscience [et non d'] encourager l'obéissance à une loi religieuse.



**Proposer une synthèse en
distinguant ce qui relève de la
loi et ce qui relève des débats
actuels**

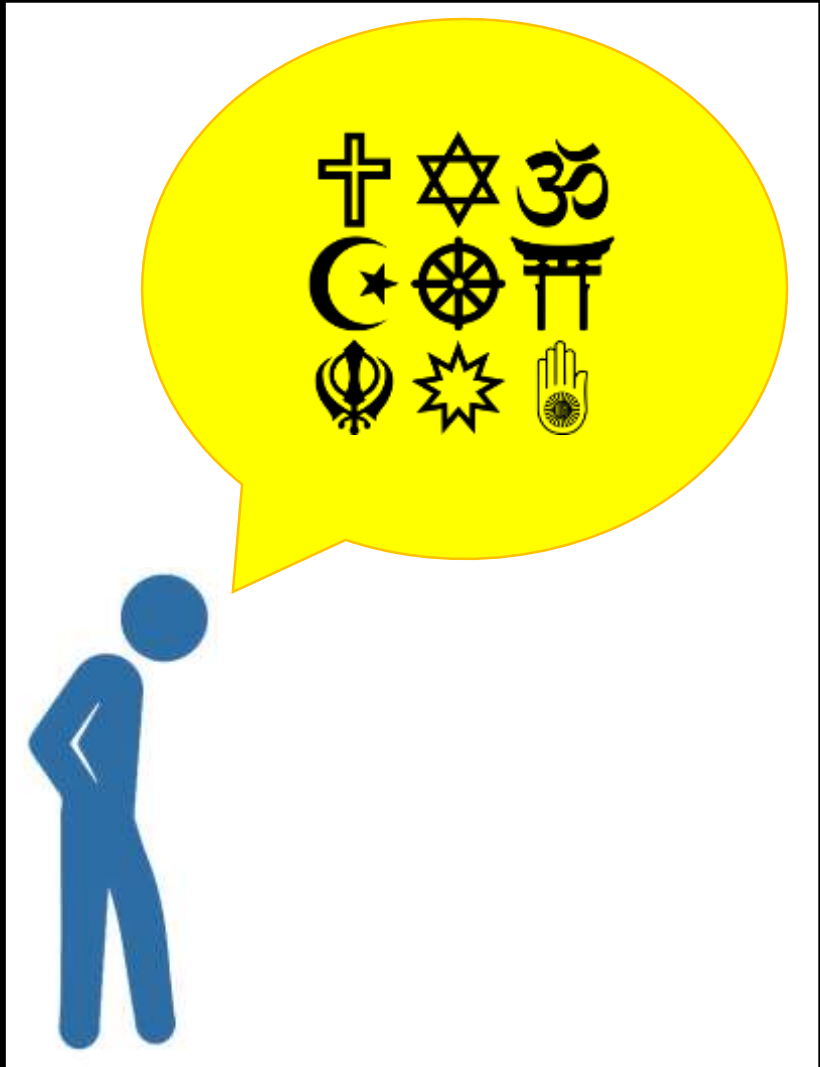
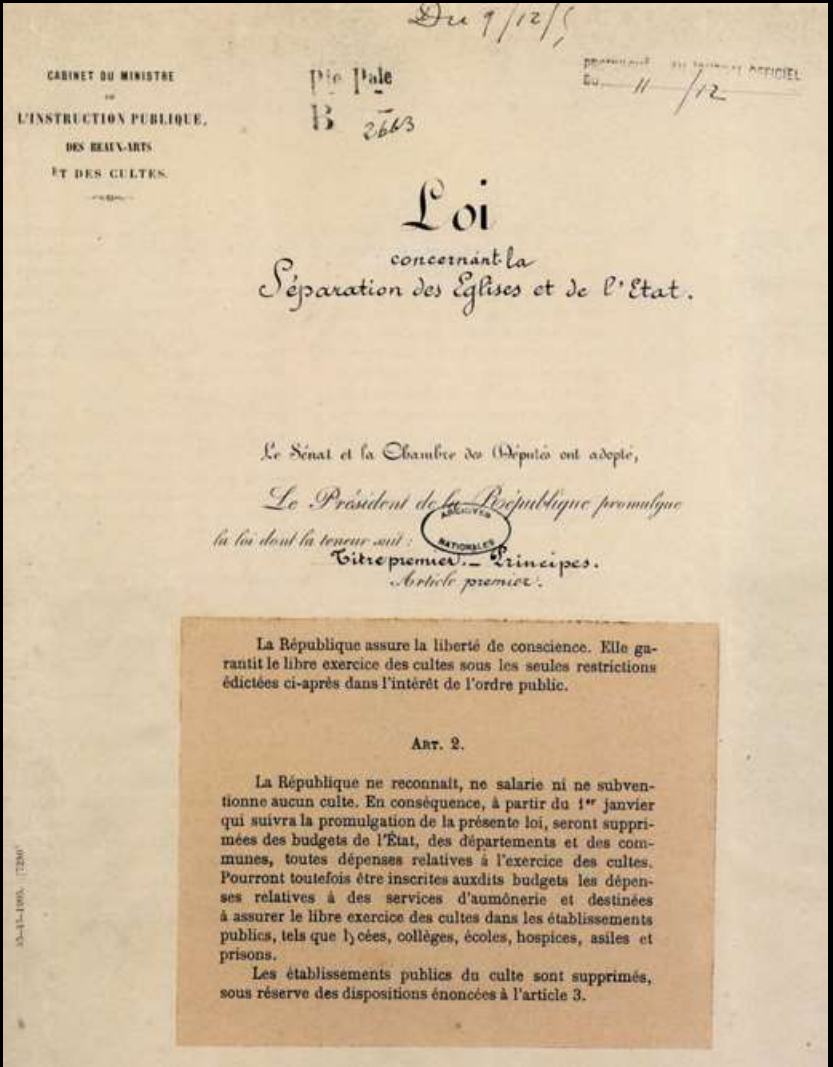


Pour résumer...



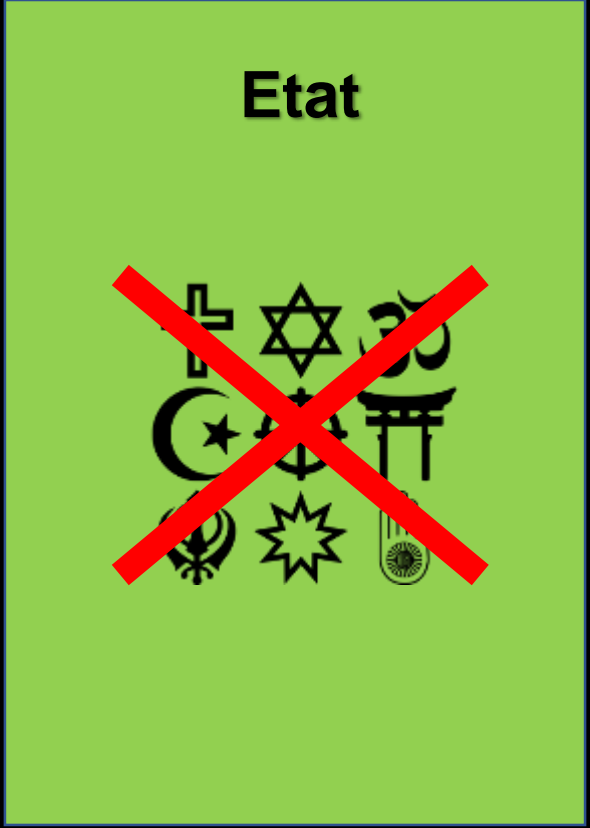
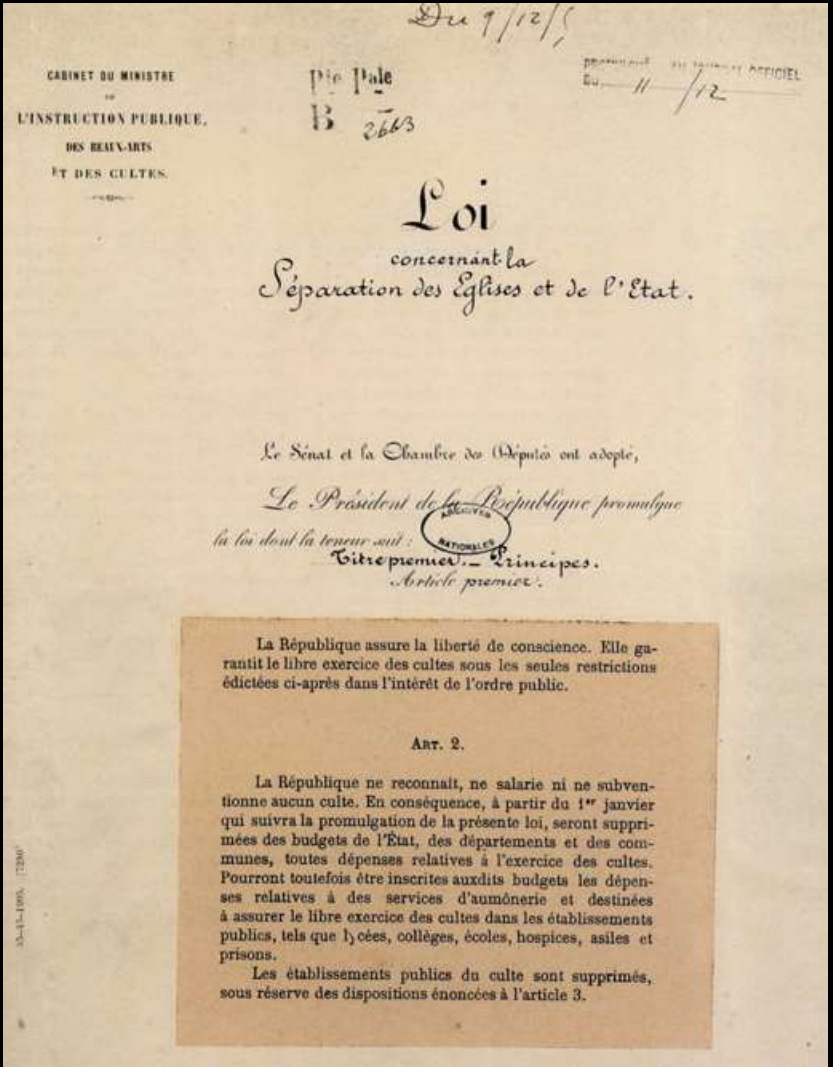


Pour résumer...





Pour résumer...



Neutralité de l'Etat



Pour résumer...

Espace privé

Les habitations mais aussi les entreprises, les locaux associatifs

Espace public

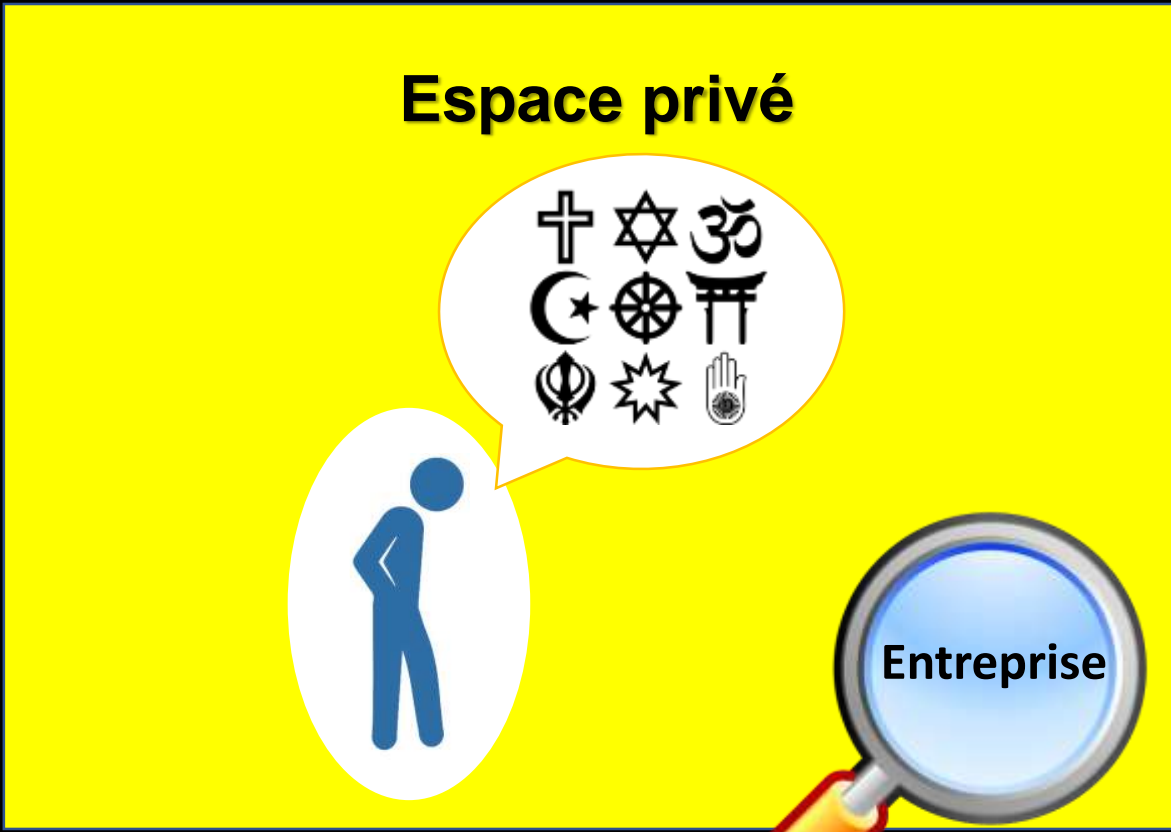
« voies publiques ainsi que des lieux ouverts au public ou affectés à un service public »
« commerces, cinémas et théâtres, banques, gares, aéroports et transports collectifs, jardins, forêts ou plages lorsqu'ils sont publics »

Loi 2010



Pour résumer...

Extraits du module de Formation des enseignants





En débat

Laïcité et port de signes religieux dans le monde de l'entreprise





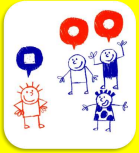
Pour résumer...

Espace public



La laïcité

Les croyances de chacun doivent rester à la maison, dans la vie privée.



Pour résumer...

Espace public





Pour résumer...

Espace public



Loi du 11 octobre 2010 interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public

La République se vit à visage découvert

dans tous les lieux publics : voies publiques, transports en commun, commerces et centres commerciaux, établissements scolaires, bureaux de poste, hôpitaux, tribunaux, administrations...



"Nul ne peut, dans l'espace public, porter une tenue destinée à dissimuler son visage."

Loi du 11 octobre 2010 (entrée en vigueur le 11 avril 2011)

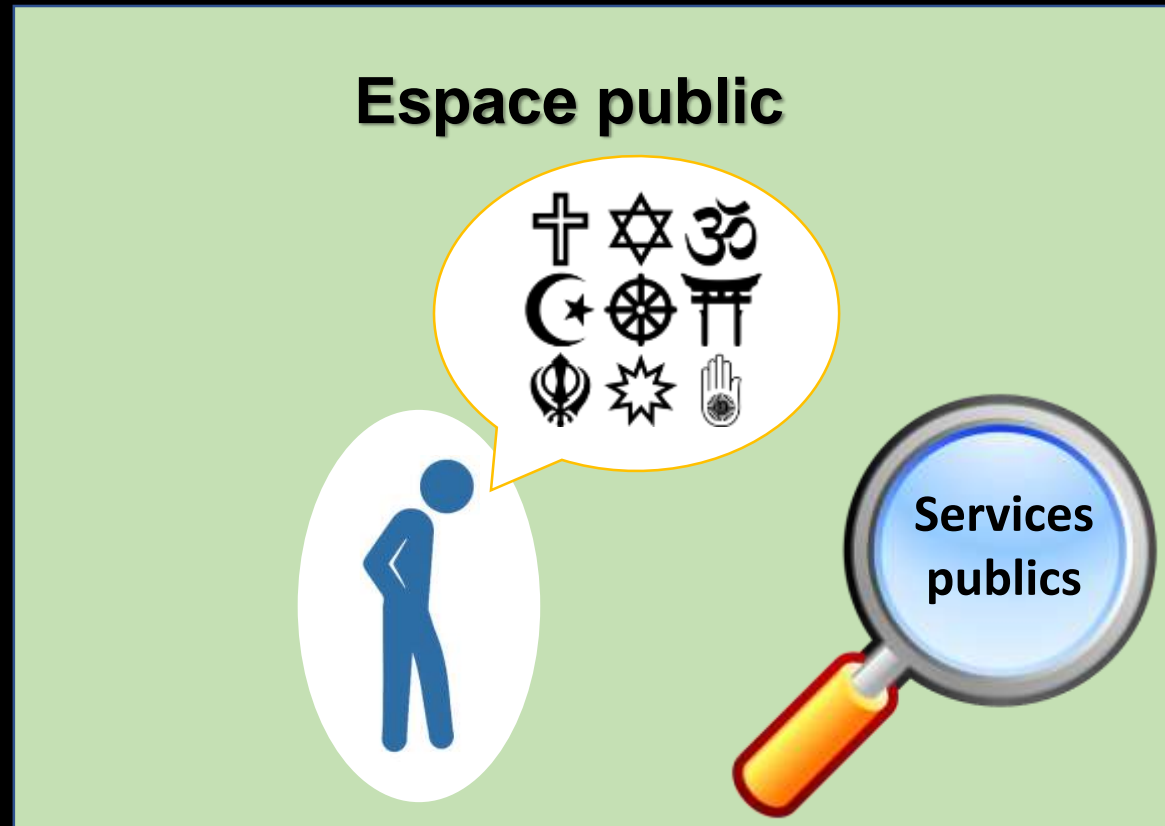
Pour plus d'informations,
un site internet est à votre disposition :

www.visage-decouvert.gouv.fr





Pour résumer...





Pour résumer...

Extraits du module de Formation des enseignants

Services publics

Usager

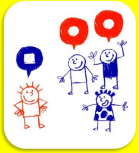


Liberté de conscience

Agent



Neutralité de l'Etat



Pour résumer...

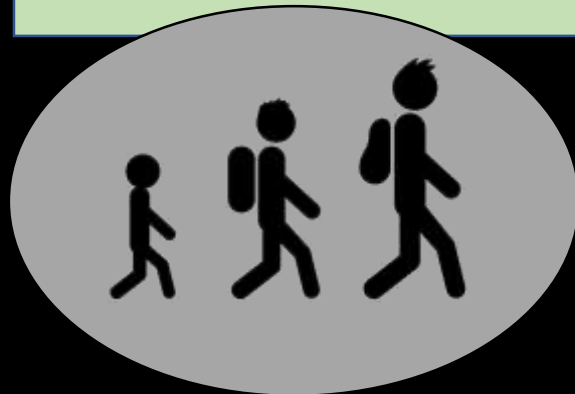
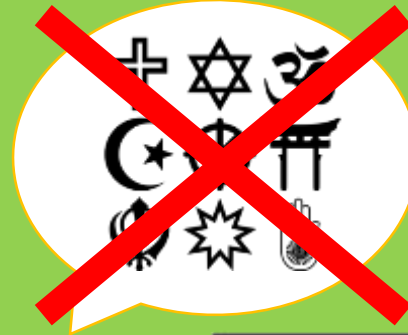
Extraits du module de Formation des enseignants

Ecole

Usager



Agent

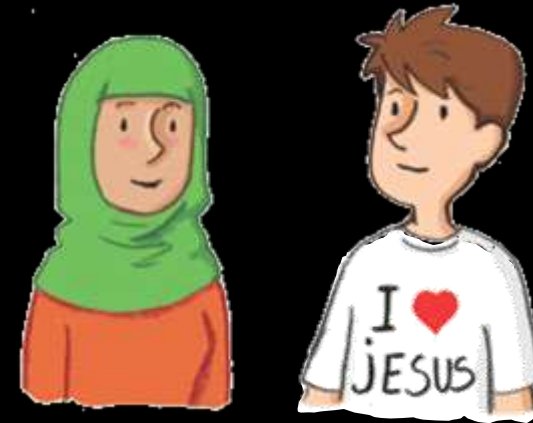




Pour résumer...



Ecole



« Dans les écoles, les collèges et les lycées publics, le port de **signes** ou **tenues** par lesquels les élèves manifestent **ostensiblement** une **appartenance religieuse** est interdit. »

Loi du 15 mars 2004 encadrant, en application du principe de laïcité, le port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles, collèges et lycées publics



En débat

Neutralisation de l'espace public





En débat

Laïcité et port de signes religieux à l'Université





**Proposer des outils pour
enseigner la laïcité**



Laïcité à l'école
Des ressources pour faire vivre la laïcité à l'école

Des ressources autour de la Charte de la laïcité à l'école

1 | La France est une République indivisible, laïque, démocratique et égalitaire. Elle assure l'égalité devant la loi, son indépendance, son intégrité, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.

2 | La République assure l'égalité de tous devant la loi, sans distinction de territoires, de territoires ultramarins, et s'oppose à tout délit de territoire d'État.

•• LA RÉPUBLIQUE EST LAÏQUE ••

3 | La laïcité garantit la liberté de conscience. Tous, chrétiens ou non, ont le droit de croire ou de ne pas croire. Elle permet la libre expression de nos convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.

4 | La laïcité garantit l'exercice de la citoyenneté de tous. Elle assure la liberté de choisir son appartenance et la liberté de tous dans le choix de leur religion.

5 | La laïcité se traduit dans les établissements scolaires par le respect de tous et par l'absence de tout prosélytisme.

CHARTRE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

La Nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République.

6 | La laïcité de l'École vise à garantir la liberté de conscience, d'adhérer ou non à une religion, et de faire l'enseignement de la République. Elle est primordiale pour le développement de la liberté personnelle de tous les élèves.

7 | La laïcité assure aux élèves l'accès à une culture commune et partagée.

8 | La laïcité garantit l'exercice de la liberté d'expression des élèves dans le respect de son droit de conscience. Elle assure de l'École comme lieu de respect des valeurs républicaines et de promotion des connaissances.

9 | La laïcité implique le respect des convictions de tous, sans distinction de territoires, de territoires ultramarins, et s'oppose à tout délit de territoire d'État.

10 | L'appartenance à une religion ne constitue pas un obstacle à la liberté de la parole, au droit de tous de s'exprimer librement dans la République, ou de participer à la vie publique. Elle ne peut servir à exclure de la vie publique ou à empêcher de participer à la vie publique des élèves et des enseignants des parents d'élèves.

11 | Les parents ont le droit de choisir l'école de leur enfant, mais ils ne peuvent pas imposer leurs convictions religieuses, philosophiques ou politiques à l'école de leur enfant.

•• L'ÉCOLE EST LAÏQUE ••

12 | L'enseignement est laïque. Afin de garantir aux élèves l'acquisition de la plus haute culture possible et la maîtrise des savoirs du monde, ainsi que l'équilibre et le plaisir des savoirs, aucun objet n'est à priori exclu de l'enseignement scientifique et pédagogique. Aucun objet ne peut toutefois être enseigné sans respecter les principes de laïcité et de laïcité de l'École.

13 | Afin de garantir l'égalité de tous devant la loi, l'École de la République ne peut pas favoriser ou défavoriser une religion ou une conviction.

14 | Dans les établissements scolaires publics, les signes de foi des élèves sont interdits, à l'exception de ceux de l'Église catholique, qui sont autorisés dans les établissements publics de l'Éducation nationale. Les autres signes de foi sont interdits dans les établissements publics de l'Éducation nationale.

15 | Les signes religieux et autres signes, non énumérés, sont interdits à l'école de la République.



SITUATION

Objet-Charte

Articles

Liberté

Égalité

Fraternité

Laïcité

Découvrir l'objet-Charte

© Objectif(s)

- Appréhender la Charte de la laïcité à l'école comme un objet de communication
- Expliciter la notion de « charte »



Contextualisation





Recherche individuelle

Fond blanc

Des pavés, de différentes nuances de bleu et de rouge, numérotés de 1 à 15 avec du texte.

1 | La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.

2 | La République assure la séparation des religions et de l'État. L'État est neutre à l'égard des convictions religieuses ou philosophiques. Il n'y a pas de religion d'État.

•• LA RÉPUBLIQUE EST LAÏQUE ••

3 | La loi garantit la liberté de conscience à tous. Chacun est libre de croire ou de ne pas croire. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.

4 | La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant la liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous sans le poids de l'intérêt général.

5 | La République assure dans les établissements scolaires le respect de chacun de ses principes.

CHARTRE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

La Nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République.

6 | La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour faire leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.

7 | La laïcité assure aux élèves l'accès à une culture commune et partagée.

8 | La laïcité permet l'exercice de la liberté d'expression des élèves dans la limite du respect des valeurs républicaines et du pluralisme démocratique.

9 | La laïcité implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.

10 | Il appartient à tous les personnels de transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Il leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents et élèves.

11 | Les personnels ont un devoir de stricte neutralité. Ils ne doivent pas manifester leurs convictions personnelles dans l'exercice de leurs fonctions.

•• L'ÉCOLE EST LAÏQUE ••

12 | Les enseignements sont laïques. Afin de permettre aux élèves d'acquiescer la plus saine pensée de la pensée des siècles du monde, ainsi qu'à l'intérieur et à la production des savoirs, aucun objet n'est à priori exclu du questionnement scientifique et pédagogique. Aucun élève ne peut être puni pour une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignant le droit de traiter une question au programme.

13 | Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'École de la République.

14 | Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des différents espaces, prévues dans le règlement intérieur, s'inscrivent dans le respect de la laïcité. Le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.

15 | Par leurs réflexions et leurs activités, les élèves contribuent à faire vivre la laïcité au sein de leur établissement.

Un titre et deux sous-titres avec plusieurs mots inconnus : Charte, laïcité / laïque, République

Le drapeau français

Un logo

►► Prolongement(s)

Production

A handwritten production on a board about laïcité. The title is "EXPLIQUONS LA LAÏCITÉ". Below the title, there are 15 numbered sticky notes, each with a word or phrase related to laïcité. The notes are arranged in a grid-like pattern. The words are: 1 la laïcité, 2 le respect, 3 France, 4 la charte, 5 la classe, 6 les parés, 7 numéros de 1 à 15, 8 la république, 9 document, 10 un réglement, 11 bleu blanc rouge, 12 drapeau, 13 vivre ensemble, 14 école, 15 l'école. At the bottom right, there is a logo for "École de La Clisse" and "Classe des EP".

EXPLIQUONS
LA LAÏCITÉ

1 la laïcité
2 le respect
3 France
4 la charte
5 la classe
6 les parés
7 numéros de 1 à 15
8 la république
9 document
10 un réglement
11 bleu blanc rouge
12 drapeau
13 vivre ensemble
14 école
15 l'école

École de La Clisse
Classe des EP

►► Prolongement(s)



Production

LA CHARTE DE LA LAÏCITÉ

Articles de la Charte de la Laïcité :

1. La France est une République laïque, libre, démocratique et indivisible. Elle assure l'égalité de tous devant la loi. Elle garantit à tous, notamment à l'école et à l'université, l'accès au savoir, l'absence de toute discrimination religieuse, et l'absence de toute proscription religieuse.
2. La République favorise et garantit la séparation des religions et de l'État. Elle est libre de croire ou de ne pas croire. Elle assure la pleine liberté d'expression de tous les courants de pensée, de culture et de conscience.
3. La laïcité garantit la liberté de conscience. Elle interdit toute discrimination religieuse. Elle assure la liberté de l'école.
4. La laïcité garantit la liberté de conscience. Elle interdit toute discrimination religieuse. Elle assure la liberté de l'école.
5. La laïcité garantit la liberté de conscience. Elle interdit toute discrimination religieuse. Elle assure la liberté de l'école.
6. La laïcité garantit la liberté de conscience. Elle interdit toute discrimination religieuse. Elle assure la liberté de l'école.
7. La laïcité garantit la liberté de conscience. Elle interdit toute discrimination religieuse. Elle assure la liberté de l'école.
8. La laïcité garantit la liberté de conscience. Elle interdit toute discrimination religieuse. Elle assure la liberté de l'école.
9. La laïcité garantit la liberté de conscience. Elle interdit toute discrimination religieuse. Elle assure la liberté de l'école.
10. La laïcité garantit la liberté de conscience. Elle interdit toute discrimination religieuse. Elle assure la liberté de l'école.
11. La laïcité garantit la liberté de conscience. Elle interdit toute discrimination religieuse. Elle assure la liberté de l'école.
12. La laïcité garantit la liberté de conscience. Elle interdit toute discrimination religieuse. Elle assure la liberté de l'école.
13. La laïcité garantit la liberté de conscience. Elle interdit toute discrimination religieuse. Elle assure la liberté de l'école.
14. La laïcité garantit la liberté de conscience. Elle interdit toute discrimination religieuse. Elle assure la liberté de l'école.
15. La laïcité garantit la liberté de conscience. Elle interdit toute discrimination religieuse. Elle assure la liberté de l'école.

Autres éléments de la production :

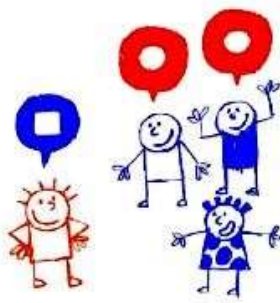
- Liberté** : Dessin de personnes libres.
- Kiosque** : Dessin d'un kiosque.
- TOUT LE MONDE A LE DROIT DE VENIR À L'ÉCOLE** : Dessin d'une école.
- JE SUIS LIBRE DE PENSER** : Dessin d'un enfant avec des bulles de pensée.
- LAÏCITÉ** : Dessin d'enfants avec des drapeaux.
- RESPECT** : Dessin d'enfants qui se respectent.
- LAÏCITÉ** : Dessin d'enfants avec des drapeaux.

Bas de la page :

11	onze
12	douze
13	treize

Unités de mesure :

- MILLIARDS
- MILLIONS
- MILLIERS
- UNITÉS SIMPLES



Moi et les autres

Faire vivre la laïcité à l'école

RESSOURCES

Objet-Charte

Articles

Liberté

Égalité

Fraternité

Laïcité

Des saynètes pour aborder la laïcité

© Objectif(s)

- Approcher la notion de laïcité en s'appuyant sur des situations mises en scène par les élèves

Une nouvelle civilisation d'islam





Institutionnalisation



À l'école, tu étudies les mêmes matières que tous les élèves de France. **Partager les mêmes connaissances** est important pour se comprendre et vivre dans le même pays.

La France est une République laïque

L'école est laïque

La charte de la laïcité à l'école



Institutionnalisation

7 La laïcité assure aux élèves l'accès à une culture commune et partagée.

1 La France est une République indivisible, unique, démocratique et laïque. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.

2 La République s'élève au-dessus des religions et de l'État. Elle est neutre à l'égard des convictions religieuses ou philosophiques. Il n'y a pas de religion d'État.

•• LA RÉPUBLIQUE EST LAÏQUE ••

3 La laïcité garantit la liberté de conscience à tous. Chacun est libre de croire ou de ne pas croire. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celui d'autrui et dans les limites de l'ordre public.

4 La laïcité permet l'exercice de la liberté de conscience avec l'égalité et la neutralité de tous devant le souci de l'intérêt général.

5 La République assure dans les établissements scolaires le respect de chacun de ses principes.

CHARTRE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE
 La Nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République.

6 La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'appropriation de la citoyenneté. Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.

7 La laïcité assure aux élèves l'accès à une culture commune et partagée.

8 La laïcité permet l'exercice de la liberté d'expression des élèves dans le cadre de leur fonctionnement scolaire comme du respect des valeurs républicaines et de tous autres droits constitutionnels.

9 La loi est supérieure au regard de toutes les religions et de toutes les appartenances, qu'elles soient individuelles ou collectives. Elle s'applique dans le cadre scolaire. Il est interdit de porter la profession d'élève à la connaissance des parents d'élèves.

10 Il appartient à tous les personnels de transmettre aux élèves les valeurs de la laïcité, et ce quel que soit le niveau d'enseignement de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire.

11 Les personnels ont un devoir de neutralité vis-à-vis de tout message ou enseignement religieux ou philosophique dont l'exercice dans l'école ferait obstacle à leur fonction.

•• L'ÉCOLE EST LAÏQUE ••

12 Les enseignements sont laïques. Ils ne garantissent pas l'adhésion à la pratique d'une religion, mais visent à offrir à tous les élèves un accès à un enseignement scientifique et philosophique. Aucun élève ne peut être privé de son droit de participer à un enseignement en raison de ses convictions religieuses ou philosophiques.

13 Il est interdit de privilégier de son appartenance religieuse pour l'accès à un enseignement ou l'application des règles de l'école de la République.

14 Comme les établissements scolaires publics, les écoles de la République assurent, en respectant la laïcité, le respect de tous les élèves et de leur liberté de conscience. Elles ne favorisent aucune appartenance religieuse ou philosophique.

15 Pour leurs relations avec les associations, les écoles contribuent à faire vivre la laïcité au sein de leur établissement.





Institutionnalisation

8 | La laïcité permet l'exercice de la **liberté d'expression** des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.

1 La France est une République indivisible, unique, démocratique et laïque. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.

2 La République s'élève au-dessus des religions et de l'État. Elle est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'État.

•• LA RÉPUBLIQUE EST LAÏQUE ••

3 La laïcité garantit la liberté de conscience à tous. Chacun est libre de croire ou de ne pas croire. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celui d'autrui et dans les limites de l'ordre public.

4 La laïcité permet l'exercice de la liberté de conscience avec l'égalité et la neutralité de tous dans le souci de l'intérêt général.

5 La République assure dans les établissements scolaires le respect de chacun de ses principes.

6 La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'appropriation de la citoyenneté. Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.

7 La laïcité assure aux élèves l'accès à une culture commune et partagée.

8 La laïcité permet l'exercice de la liberté d'expression des élèves dans la limite de son fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.

9 La loi définit le cadre de la liberté de conscience et de la liberté de religion, dans le respect de la laïcité de l'École et de la neutralité de l'État.

10 Il appartient à tous les personnels de transmettre aux élèves la valeur de la laïcité, et ce par tous les moyens et les occasions de la République. Ils veillent à leur application dans les écoles, collèges, lycées et dans les établissements publics et privés.

11 Les personnels ont un devoir de neutralité vis-à-vis de toutes les convictions religieuses ou spirituelles dans l'exercice de leurs fonctions.

•• L'ÉCOLE EST LAÏQUE ••

12 Les enseignements sont laïques. Ils ne garantissent pas l'adhésion des élèves à une religion ou à une conviction. Ils ne visent pas à transmettre une religion ou une conviction religieuse ou spirituelle, mais à garantir le droit de croire ou de ne pas croire.

13 Il est interdit de porter de signes religieux ou de symboles politiques dans l'École de la République.

14 Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des élèves s'appliquent dans le respect de la laïcité. Le port de signes ou de tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.

15 Par leurs attitudes et leurs actions, les élèves contribuent à faire vivre la laïcité au sein de leur établissement.



Laïcité à l'école

Des ressources pour faire vivre la laïcité à l'école

Croire ou savoir ?



Objet-Charte

Articles

Liberté

Égalité





Fraternité

Laïcité

Percevoir la différence entre croire et savoir

🎯 Objectif(s)

- Faire percevoir la différence entre *croire* et *savoir* dans un contexte proche des élèves
- Aborder la nature des connaissances construites à l'école (scientificité)

	Recherche individuelle	Donner aux élèves les deux versions du texte « Paul, Emma et Arthur » Demander de les lire et d'écrire sur chaque tiret le mot qui convient
	Mise en commun	Pour la version 1, « sais ». Pour la version 2, « penses » ou « crois » Demander aux élèves d'expliquer, en prenant appui sur les deux versions du texte et sur leur propre expérience, la différence entre « savoir » et « croire »
	Institutionnalisation	« savoir » = avoir des preuves « croire » = penser que... sans en être sûr par manque de preuves Une trace écrite, individuelle ou collective (affiche) peut être réalisée. Elle constitue un référent pour la suite de la séance.
	Entraînement	Proposer aux élèves de lire la série de textes et d'écrire le verbe « savoir » ou le verbe « croire » sur les tirets.

Texte « Paul, Emma et Arthur » - Version 1

De retour de la récréation du matin, Paul s'installe à sa place. La maîtresse demande aux enfants de sortir leur cahier du jour et d'écrire la date. Paul se met au travail ; il cherche dans sa trousse son nouveau stylo plume. Mais il n'arrive pas à mettre la main dessus :

- Emma, tu n'as pas vu mon stylo. Je ne le trouve plus dans ma trousse !
- Ton nouveau stylo plume ? Celui que tu as eu à ton anniversaire ?
- Oui, je l'avais mis dans ma trousse avant de partir en récréation...
- Je _____ qu'Arthur te l'a pris. Je l'ai vu faire.

Texte « Paul, Emma et Arthur » - Version 2

De retour de la récréation du matin, Paul s'installe à sa place. La maîtresse demande aux enfants de sortir leur cahier du jour et d'écrire la date. Paul se met au travail et cherche dans sa trousse son nouveau stylo plume. Mais il n'arrive pas à mettre la main dessus :

- Emma, tu n'as pas vu mon stylo. Je ne le trouve plus dans ma trousse !
- Ton nouveau stylo plume ? Celui que tu as eu à ton anniversaire ?
- Oui, je l'avais mis dans ma trousse avant de partir en récréation...
- Je _____ qu'Arthur te l'a pris. A la récréation, il m'a dit qu'il aimerait avoir le même stylo.

Texte1

Ce dimanche matin, le papa de Simon est allé chercher des croissants pour toute la famille. Il a aussi rapporté le journal. Simon y dévore la bande dessinée qui se trouve en dernière page. Il lit aussi l'horoscope :

- Papa, je _____ que cette semaine je vais avoir de bonnes notes. C'est écrit dans l'horoscope.

Texte 2

La classe de Céline vient de regarder un reportage vidéo scientifique sur le système solaire. De retour en classe, le maître demande aux élèves ce qu'ils en ont retenu. Céline déclare : « je _____ que la Terre tourne autour du Soleil ».

Texte 5

À l'école, en histoire, les élèves travaillent sur l'antiquité. La maîtresse explique : « nous _____ que Jésus a existé et qu'il est né autour de l'an 1 de notre calendrier ».

Texte 6

Ce matin, Chloé demande à ses parents de lui parler de Jésus et de Dieu. Sa mère lui explique :
« nous _____ que Jésus est le fils de Dieu. »



Mise en commun

Demander aux élèves ce qu'ils ont écrit et pourquoi (en faisant référence à l'institutionnalisation : y a-t-il des preuves ?)

S'attarder sur les deux derniers textes (5 et 6) pour souligner la différence entre

- ce qui est de l'ordre de la science : Jésus a existé, plusieurs textes historiques d'origines diverses en attestent et tout le monde s'accorde sur ce fait historique ;

- ce qui relève de la religion : les chrétiens croient que Jésus est le fils de Dieu, qu'il a ressuscité mais il n'y a pas de preuves et tout le monde ne croit pas cela.



Institutionnalisation

« À l'école, nous apprenons des savoirs, c'est-à-dire des connaissances scientifiques qui sont certaines parce qu'il existe des preuves (par exemple, la Terre tourne autour du Soleil, Jésus est un personnage historique qui a vécu au début du 1^{er} siècle).

Il ne faut confondre ces savoirs avec les croyances : certaines personnes pensent que Jésus est le fils de Dieu mais tout le monde ne le croit pas et il n'existe pas de preuve scientifique. »

▶▶ Prolongement(s)

« Tu crois que je vais avoir un beau cadeau pour Noël ? »

Adrien pose la question à sa mère parce qu'il n'est pas sûr que son cadeau va lui faire plaisir. Peut-être que ça va lui plaire, peut-être que non. Il a un doute. Par contre, il sait que Noël arrive. Il ne demande pas

« Tu crois que cette année, Noël sera le 25 décembre ? » Il le sait.

« Vous, vous le croyez que si je lâche ce stylo, il tombe ? »

Non, je ne le crois pas, je le sais. Je peux même le prouver : regarde, je le prends entre mes doigts, j'ouvre ma main, il est par terre.

« Vous, vous le croyez que des hommes ont marché sur la lune ? »

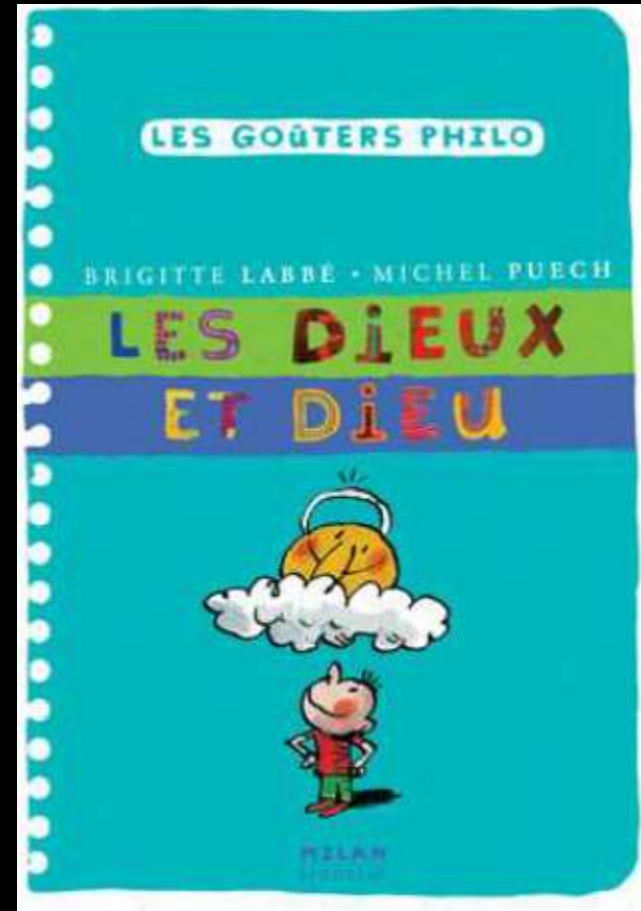
Non, je ne le crois pas, je le sais.

« Et vous, vous le croyez que tous les adultes ont été des petits bébés ? »

Non, je ne le crois pas, je le sais.

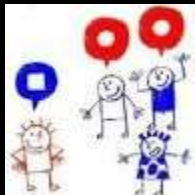
Les hommes qui croient que Dieu existe ne « savent » pas que Dieu existe. Il ne « savent » pas. Ils croient. On dit alors qu'ils ont la foi. Avoir la foi, c'est décider de croire que Dieu existe, qu'il nous aime, qu'il veut nous rendre meilleurs, qu'il peut nous aider à changer.

Décider de croire, ça se passe à l'intérieur de chaque personne.





Et en maternelle ?







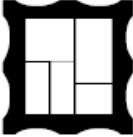


Laïcité à l'école

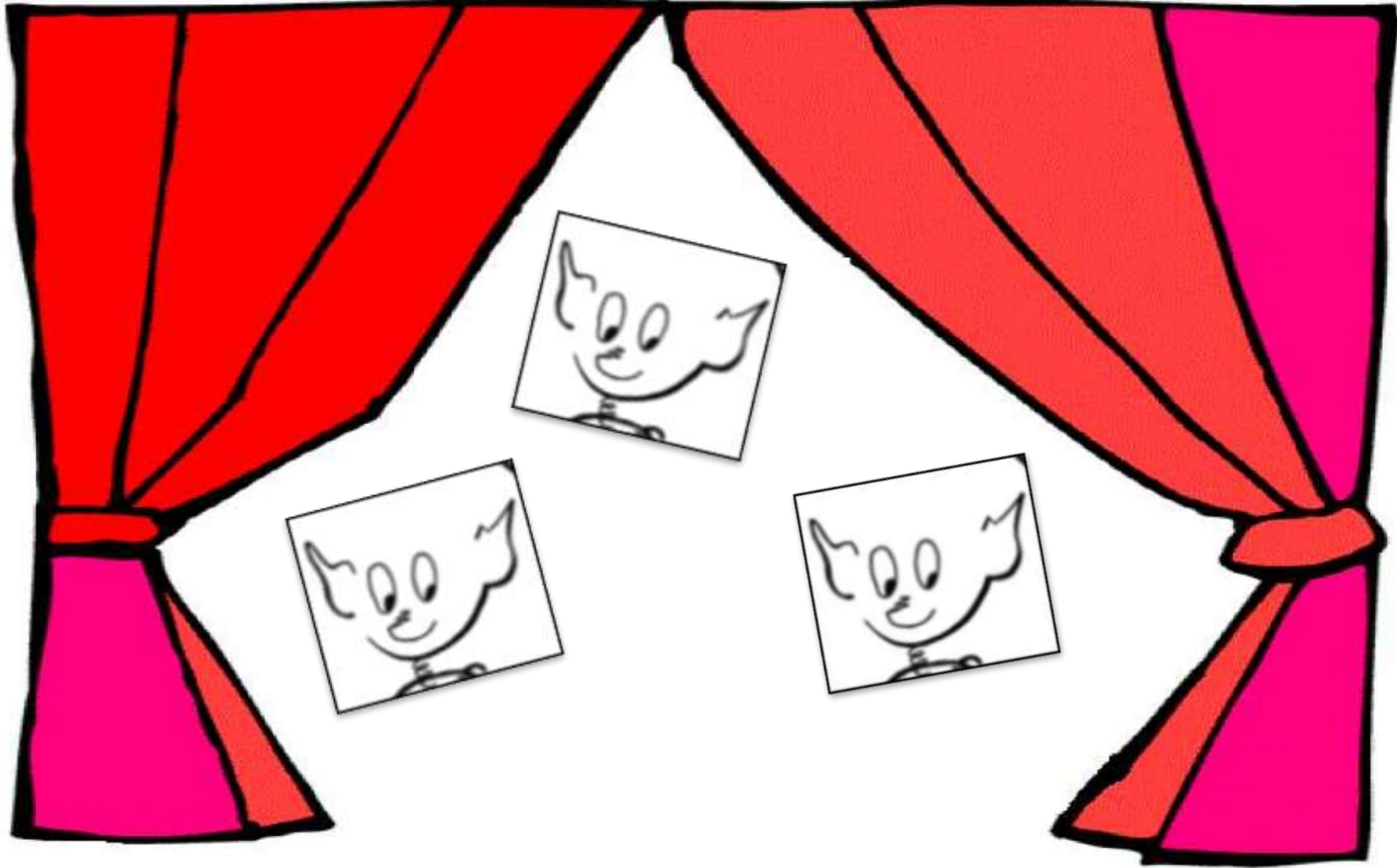
Des ressources pour faire vivre la laïcité à l'école



Moi et les autres

	 Principe républicain visé	 Moyen	 Réalisation finale
MOI	Égalité	Des portraits utilisant différentes techniques	Mon album 
		« Aujourd'hui, c'est MOI ! »	Affiche « C'est NOUS » <small>Cette année, à l'école, c'est NOUS !</small> 
LES AUTRES	Liberté	Les règles de vie de la classe, les règles de jeux	Notre affiche 
MOI ET LES AUTRES	Fraternité	Symboliser la place de chacun dans un vivre ensemble permis par des règles	Notre fresque 

Cette année, à l'école, c'est **NOUS** !



Des règles pour apprendre ensemble

Trois phases

- **faire ressentir aux enfants la nécessité de fixer des règles pour pouvoir s'y référer**
- **explicitier et formaliser les règles de l'apprendre ensemble, dans la classe et dans l'école**
- **réguler l'application de ces règles par des « conseils d'enfants »**

Fraternité

À l'école,

on est

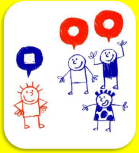
tous différents

et on apprend ensemble

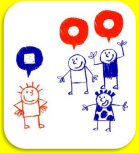




**Est-ce qu'enseigner la laïcité
suffit à la faire vivre ?**



- faire de la laïcité un « objet » d'enseignement
- **faire vivre la laïcité à l'école**



LIVRET LAÏCITÉ



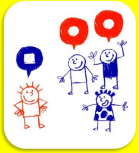
« La laïcité se vit dans le
quotidien des classes,
des écoles, des
établissements. »



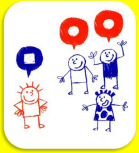
Extraits du module de Formation des enseignants



Cohérence



Cohérence au sein de l'équipe



Cohérence au sein de l'équipe

« La cohésion des équipes, leur capacité à produire en direction des élèves et de leurs familles un discours explicite, raisonné et – c'est fondamental – commun, est indispensable. »

Vincent Peillon

Introduction à « Pédagogie de la laïcité »



Cohérence au sein de l'équipe

Extraits du module de Formation des enseignants

1 La France est une République indivisible, unique, démocratique et laïque. Elle repose sur une seule loi, sur l'égalité de tous les citoyens, elle rassemble toutes les communes.

2 La République assure l'égalité de tous devant la loi et l'égalité des territoires. Elle a pour mission de garantir à tous l'accès à l'école.

3 La laïcité garantit la liberté de conscience à tous. Chaque personne est libre de sa foi ou de son absence de foi, dans le respect de celui d'autrui et dans les limites de l'ordre public.

4 La laïcité garantit la liberté de conscience, de la foi ou de son absence de foi, dans le respect de celui d'autrui et dans les limites de l'ordre public.

5 La République assure la liberté de conscience et la liberté de religion. Elle garantit le respect de tous les croyances, la liberté de conscience et la liberté de religion.

6 La laïcité implique la reconnaissance de la liberté de conscience et de la liberté de religion. Elle garantit le respect de tous les croyances, la liberté de conscience et la liberté de religion.

7 La République assure aux élèves la liberté de conscience et de la liberté de religion. Elle garantit le respect de tous les croyances, la liberté de conscience et la liberté de religion.

8 La République assure aux élèves la liberté de conscience et de la liberté de religion. Elle garantit le respect de tous les croyances, la liberté de conscience et la liberté de religion.

9 La laïcité implique la reconnaissance de la liberté de conscience et de la liberté de religion. Elle garantit le respect de tous les croyances, la liberté de conscience et la liberté de religion.

10 Il appartient à tous les personnels de transmettre aux élèves la laïcité et le respect de la liberté de conscience et de la liberté de religion. Ils veillent à leur rôle de médiateur et de garant de la liberté de conscience et de la liberté de religion.

11 Les personnels ont un rôle de médiateur et de garant de la liberté de conscience et de la liberté de religion. Ils veillent à leur rôle de médiateur et de garant de la liberté de conscience et de la liberté de religion.

12 Les enseignants sont laïques. Afin de garantir aux élèves l'enseignement de laïcité, ils veillent à leur rôle de médiateur et de garant de la liberté de conscience et de la liberté de religion. Ils veillent à leur rôle de médiateur et de garant de la liberté de conscience et de la liberté de religion.

13 Les enseignants ont un rôle de médiateur et de garant de la liberté de conscience et de la liberté de religion. Ils veillent à leur rôle de médiateur et de garant de la liberté de conscience et de la liberté de religion.

14 Dans les établissements publics, les enseignants ont un rôle de médiateur et de garant de la liberté de conscience et de la liberté de religion. Ils veillent à leur rôle de médiateur et de garant de la liberté de conscience et de la liberté de religion.

15 Pour leurs réflexions et leurs actions, les élèves contribuent à faire vivre la laïcité au sein de leur établissement.

CHARTRE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE
La Nation confie à l'École la mission de partager aux élèves les valeurs de la République.

•• LA RÉPUBLIQUE EST LAÏQUE ••

•• L'ÉCOLE EST LAÏQUE ••





Cohérence entre les pratiques et les valeurs



Cohérence entre les pratiques et les valeurs

Extraits du module de Formation des enseignants



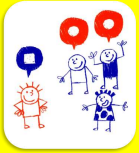
Henri Pena-Ruiz

Liberté de conscience

Égalité des droits

Laïcité

Intérêt commun



Cohérence entre les pratiques et les valeurs

Liberté de conscience

Comment permettons-nous aux élèves de jouir de leur liberté de conscience ?

Comment contribuons-nous à construire leur esprit critique ?

- Le **contenu** de notre enseignement
- La **forme** de notre enseignement



Le **contenu** de notre enseignement

Le socle commun

1. Les langages pour penser et communiquer

3. La formation de la personne et du citoyen

2. Les méthodes et outils pour apprendre

5. Les représentations du monde et l'activité humaine

4. Les systèmes naturels et les systèmes techniques

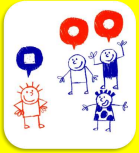


Le **contenu** de notre enseignement

L'enseignement moral et civique

Extraits du module de Formation des enseignants





Cohérence entre les pratiques et les valeurs

Liberté de conscience

Comment permettons-nous aux élèves de
jouir de leur liberté de conscience ?

Comment contribuons-nous à construire leur
esprit critique ?

- Le **contenu** de notre enseignement
- La **forme** de notre enseignement

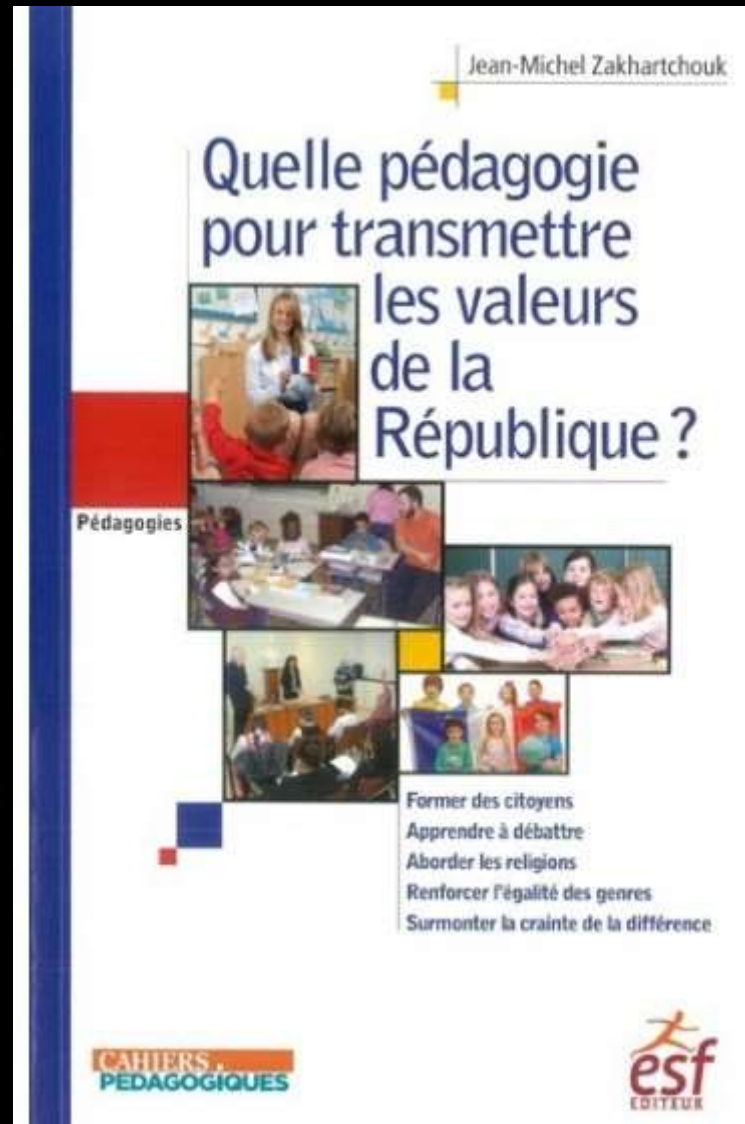


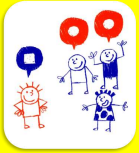
La **forme** de notre enseignement

6 | La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. **Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression** qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.



La **forme** de notre enseignement





le développement de l'**esprit critique**, de la rigueur et de la recherche de vérité dans tous les champs du savoir





La **forme** de notre enseignement

Démarche d'investigation





Construction de concept

Étiquette

→ Parallélogramme

Définition :

- Caractéristique 1
- Caractéristique 2
- Caractéristique 3
- ...

→ ① Définition
Un parallélogramme est un quadrilatère dont les côtés opposés sont parallèles.





Construction de concept

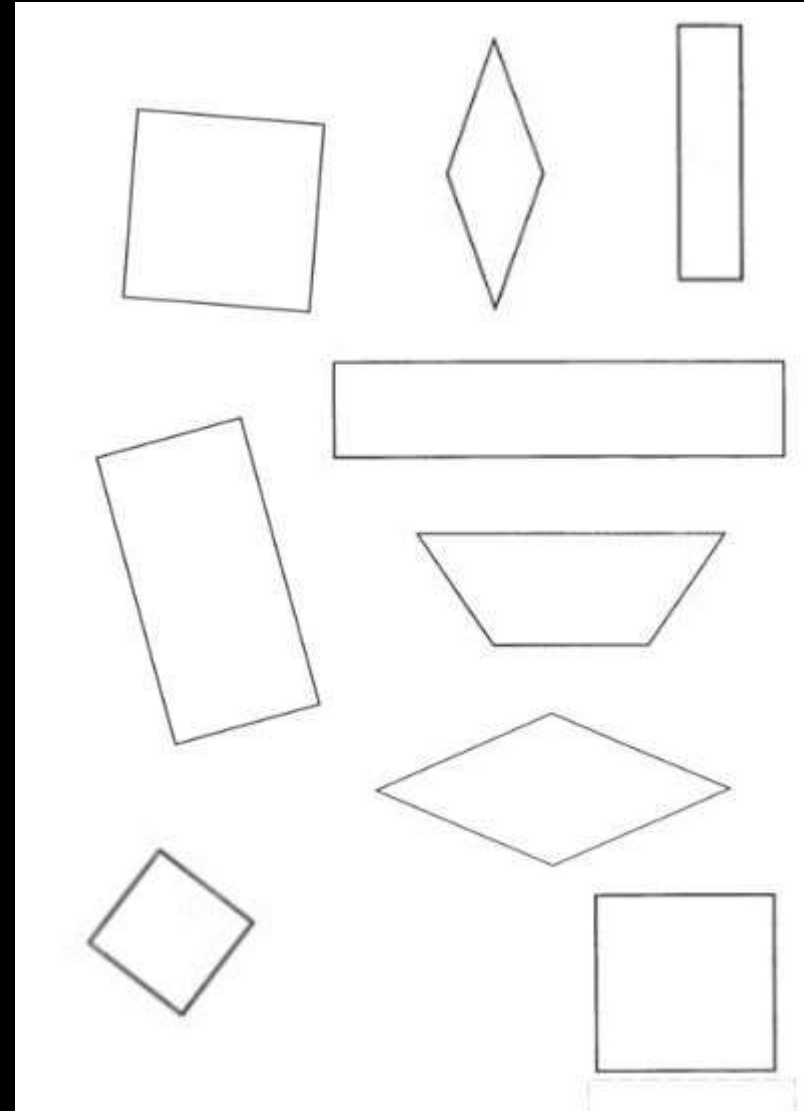
Plusieurs exemples

« Trier »

Mise en commun

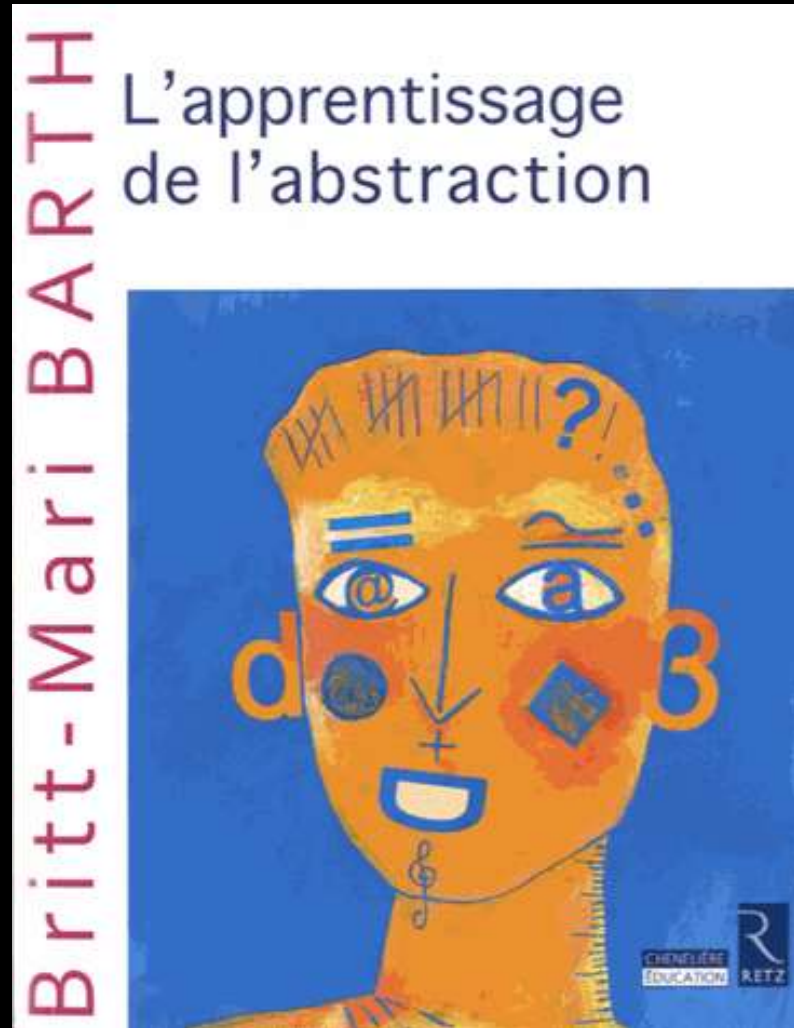
Chaque groupe explicite ses critères de tri.

Les critères correspondant aux caractéristiques sont institutionnalisés.





Construction de concept





La **forme** de notre enseignement

l'engagement dans des **projets**,
disciplinaires ou interdisciplinaires,
permettant de donner plus de sens
aux apprentissages





La **forme** de notre enseignement

**l'ouverture interculturelle, pour que
chacun s'enrichisse de la culture des
autres**





La **forme** de notre enseignement

Extraits du module de Formation des enseignants

la maîtrise et la mise en œuvre des
langages dans des contextes et des
situations de communication variés

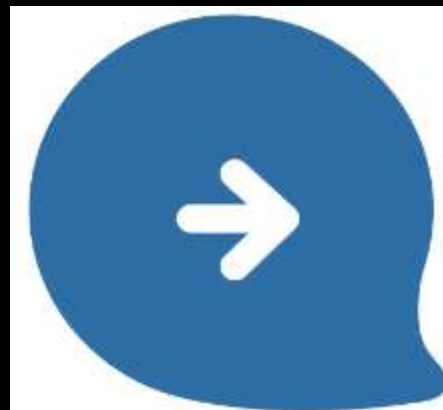




La **forme** de notre enseignement

Extraits du module de Formation des enseignants

l'entraînement au débat, à la
controverse **et** à l'argumentation

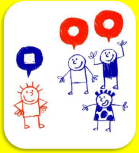




La **forme** de notre enseignement

L'enseignement moral et civique

- **Le débat réglé ou argumenté**
- **Les dilemmes moraux**
- **La discussion à visée philosophique**
- **La méthode de clarification des valeurs**



Cohérence entre les pratiques et les valeurs

**Égalité des
droits**

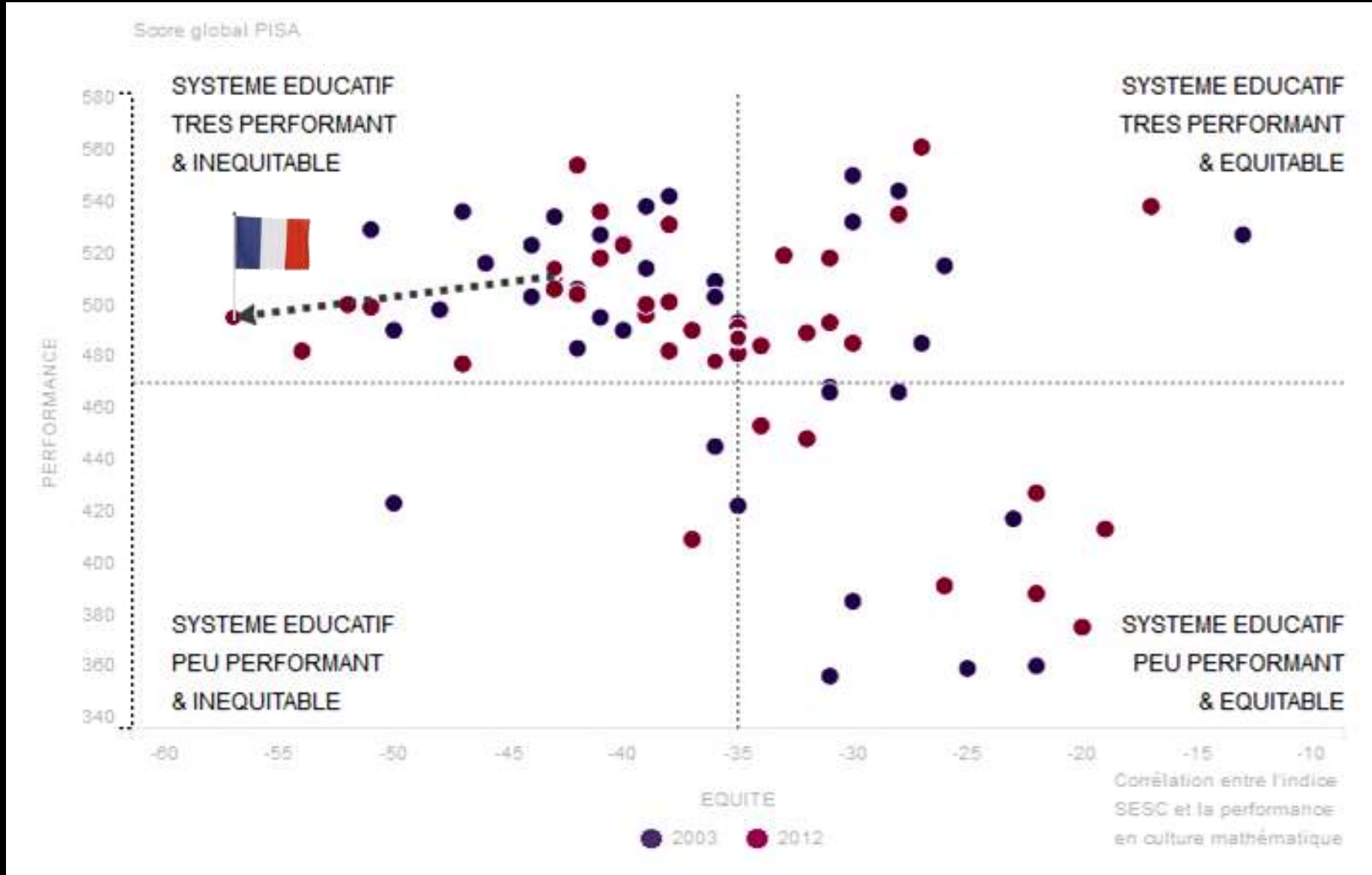
Comment contribuons-nous à une réelle **égalité** face au droit à l'éducation?

Comment luttons-nous contre les **discriminations** (notamment en déconstruisant les **stéréotypes**) ?

Lutte contre les discriminations



Extraits du module de Formation des enseignants



Lutte contre les discriminations



« Interroger la discrimination, ce n'est pas mettre en accusation ou culpabiliser ceux qui travaillent, c'est au contraire nous inciter tous à **assumer nos responsabilités ici et maintenant** et à **agir pour réaliser concrètement l'égalité** »

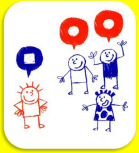


Lutte contre les discriminations



Des éléments qui favorisent la discrimination

- Une externalisation du **travail personnel**
- Une **pédagogie invisible**
- Un système d'**évaluation** qui sanctionne l'échec et renvoie l'élève à la responsabilité de cet échec
- ...



Cohérence entre les pratiques et les valeurs

Égalité des droits

Comment contribuons-nous à une réelle **égalité** face au droit à l'éducation?

Comment luttons-nous contre les **discriminations** (notamment en déconstruisant les **stéréotypes**) ?



Cohérence entre les pratiques et les valeurs

OUTILS POUR L'ÉGALITÉ
ENTRE LES FILLES
ET LES GARÇONS À L'ÉCOLE

Repérer
les stéréotypes
et les préjugés
dans le quotidien
scolaire

CANOPÉ

Les couleurs

Les affichages

La répartition des élèves

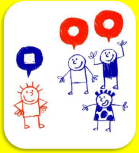
La gestion de la prise de parole

Les rôles sociaux (les responsabilités...)

Les interactions entre les élèves (notamment dans la cour de récréation)

Les évaluations et les appréciations

Les hommes et les femmes dans les contenus enseignés

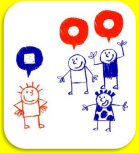


Cohérence entre les pratiques et les valeurs

**Intérêt
commun**

Comment faisons-nous communauté ?

- La **coopération**
- Les **rites**



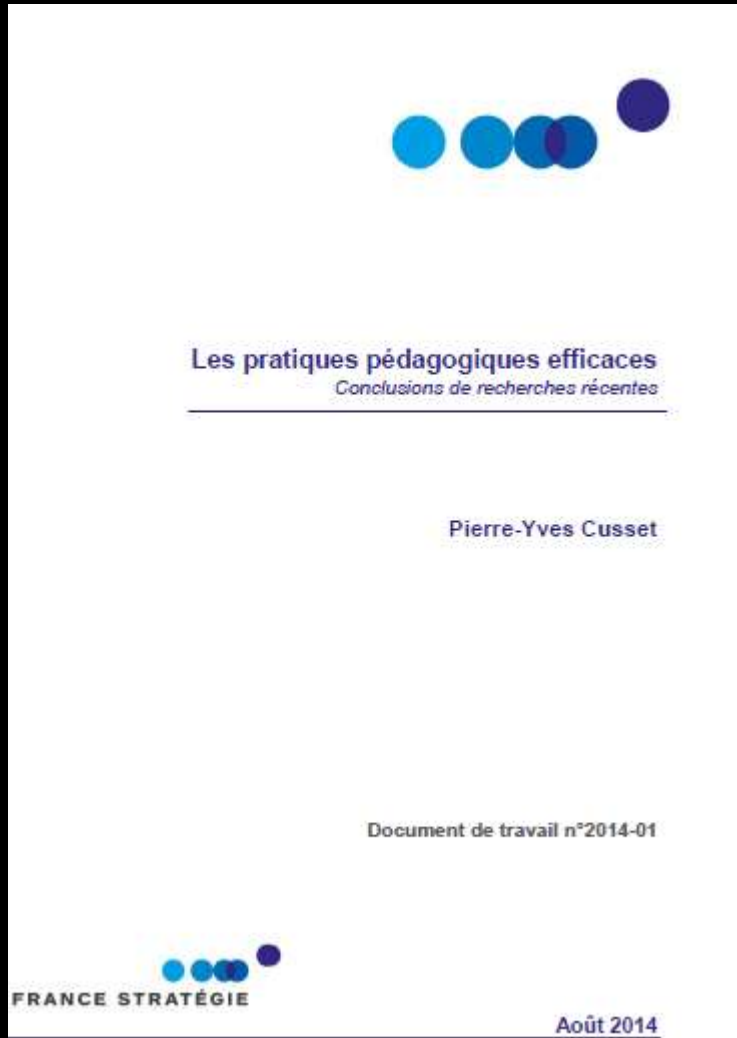
Cohérence entre les pratiques et les valeurs

L111-1 du Code de l'éducation

« Outre la transmission des connaissances, la Nation fixe comme mission première à l'école de faire partager aux élèves les valeurs de la République. Le service public de l'éducation fait acquérir à tous les élèves le respect de l'égale dignité des êtres humains, de la liberté de conscience et de la laïcité. **Par son organisation et ses méthodes, comme par la formation des maîtres qui y enseignent, il favorise la coopération entre les élèves. »**



Cohérence entre les pratiques et les valeurs



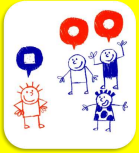
« Pour que l'enseignement soit efficace, il faut que les élèves ne soient pas passifs, qu'ils soient réellement engagés dans l'apprentissage. Cela peut être obtenu de différentes manières, mais l'une d'entre elles, **l'apprentissage coopératif entre pairs**, fait preuve d'une efficacité au-dessus de la moyenne. »

- Les conseils d'élèves



- **La technique des messages clairs**





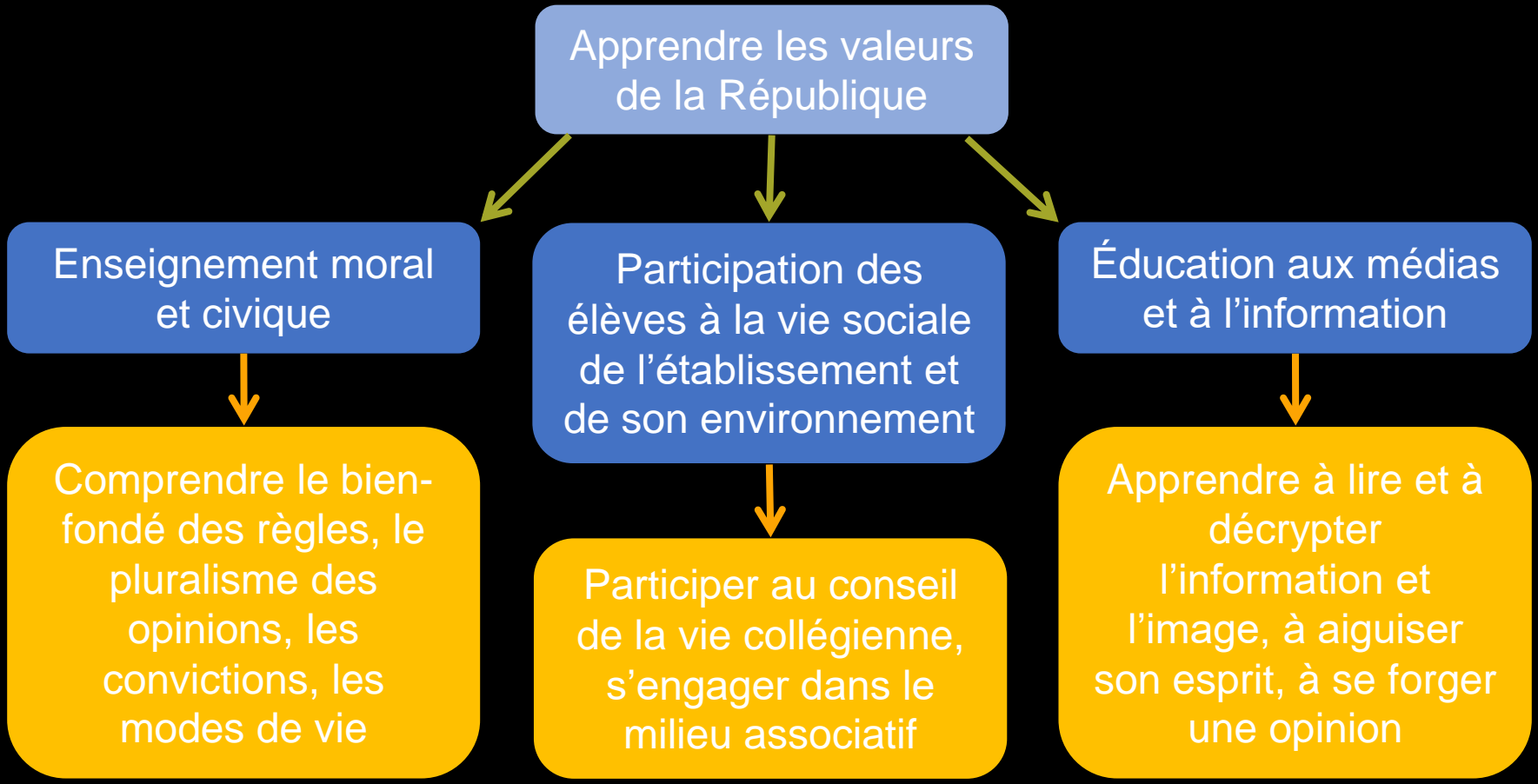
Cohérence dans le temps



Cohérence dans le temps

Parcours citoyen de l'école élémentaire à la terminale

Extraits du module de Formation des enseignants





Parcours citoyen

Des moments forts





Parcours citoyen

Des moments forts

Extraits du module de Formation des enseignants



Merci

cyril.naudin@ac-poitiers.fr

www.laicite-ecole.fr



